



Le mépris des compétences infirmières ralentit la vaccination Covid19

Les organisations infirmières du secteur salarié ou libéral, de l'éducation nationale, du métier socle des spécialités ou de la pratique avancée, s'insurgent contre le refus d'utiliser pleinement les compétences infirmières récentes pour la vaccination anti-Covid avec la décision de donner le droit de prescription aux pharmaciens mais pas aux infirmiers.

Les infirmiers sont au cœur de la crise depuis le début, malgré le manque d'équipement, d'effectifs, le risque d'être eux-mêmes et leurs familles contaminées. Nous avons toujours répondu positivement et avec une grande réactivité à l'ensemble des sollicitations, plus particulièrement au cours de l'année écoulée et probablement pour plusieurs mois encore, en raison de la pandémie mais aussi du fait des failles institutionnelles et structurelles ainsi que du manque d'écoute à notre égard.

Aujourd'hui le gouvernement écarte la seule profession dont c'est réellement le métier. Outre le geste qui se résume en l'administration par voie intra musculaire du dit vaccin, se pose la question de l'éligibilité du patient, de sa surveillance, de l'anticipation et de la gestion des ses réactions humaines et physiologiques à la vaccination. Les infirmiers peuvent déjà effectuer certaines vaccinations, sans prescription médicale (Article L4311-1 du CSP). Ils pratiquent ainsi chaque année l'injection du vaccin antigrippal pour un nombre considérable de personnes (Article R4311-5-1 du CSP).

Pour rappel, les infirmiers ont la spécificité d'être formés aux gestes d'urgence, à savoir reconnaître et anticiper les réactions allergiques du patient à la fois de part leur cursus mais également par empirisme car rappelons-le, ils sont, du fait de leur proximité, souvent le premier recours en cas de détresse vitale d'un patient. Nous sommes également les plus nombreux sur le terrain et auprès des patients. Utilisons les bonnes compétences au bon endroit. Cessons ce gaspillage des ressources humaines.

Si nous assumons vos sursollicitations que ce soit en ville, dans les cliniques, les hôpitaux et sur l'ensemble de nos exercices nous ne pouvons plus supporter de n'être pas considérés à notre juste valeur, qu'il soit donné aux pharmaciens ce qui est l'essence même de notre profession et de notre rôle : la prévention, l'éducation, la surveillance et surtout le raisonnement clinique.

Imaginez, Monsieur le Ministre, ce que nous pourrions avoir comme couverture vaccinale si vous nous laissiez le droit de prescrire ce vaccin ! Alors que dans les autres pays ce sont les infirmiers qui œuvrent sur le plan vaccinal à toutes les étapes de la vie du patient.

L'exception Française : c'est qu'on est en France moins bien vacciné que dans les autres pays, que les infirmiers et infirmières sont jours après jours bafoués et désavoués dans leur rôle. Résultat : la 6^{ème} puissance mondiale est le 48^{ème} pays en pourcentage de population vaccinée ! Les 600.000 infirmières de France doivent pouvoir vacciner en autonomie pour répondre aux besoins de la population ! Les 140.000 infirmiers libéraux sont les derniers professionnels de santé à se rendre au quotidien au domicile des patients, mais ils ne peuvent pas vacciner sans ordonnance médicale ?

Parallèlement des patients âgés et fragiles se voient rembourser des transports sanitaires pour se rendre dans des centres de vaccination. Finalement, tout s'explique, les infirmiers en France sont moins considérés, moins rémunérés, voient leur rôle diminuer et de ce fait le système de santé s'en trouve altéré.

Alors que le Premier Ministre appelait avec emphase il y a quelques jours à la mobilisation générale nous parlant d'une course contre la montre pour la vaccination, on nous demande de rentrer à la maison. La désorganisation est la plus totale et la politique vaccinale se fait au doigt mouillé. Cela fait de nous des cancre de la vaccination. La France, 6^{ème} puissance mondiale, est bien loin derrière le Maroc, le Chili, la Serbie, le Portugal, la Roumanie, etc. Il faut un retour rapide au bon sens : écouter les soignants, changer le logiciel de l'administration de la santé. L'urgence est à l'abrogation de cette décision inepte de la DGS si l'on ne veut pas que la colère, l'écœurement et in fine la démotivation des infirmières aient de lourdes conséquences.

Académie des Sciences Infirmières

Gilberte HUE, Présidente de l'ASI

Contact@academie-sciences-infirmieres.fr - 06 21 49 02 16

Association des Enseignants des Écoles d'Infirmiers de Bloc Opératoire

Marie-Sophie NIAY, présidente de l'AEEIBO

presidenceaeeibo@gmail.com - 06 77 14 66 95

Association Française des Infirmiers de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Dominique SCHMITT, vice-présidente de l'AFIDTN

l.feullard@wanadoo.fr - 06 76 88 84 06

Association Française des Infirmières de Cancérologie

Pascale DIELENSEGER, Présidente de l'AFIC

pascale.dielenseger@igr.fr - 06 83 01 84 97

Association des Infirmiers Libéraux du Bassin Alésien

Dominique JAKOVENKO, président de l'AILBA

associationailba@gmail.com - 06 62 86 67 45

Association catalane d'infirmières cliniciennes et de consultation

Yseult ARLEN, présidente de l'ACICC

acicc6666@gmail.com - 06 24 07 40 35

Association de Promotion de la Profession Infirmière

Cathie ERISSY, Secrétaire Générale de l'APPI

asso.appi@wanadoo.fr - 06 74 76 49 24

Collège Infirmier Français

Marie Claude GASTE, Présidente du CIF

college.infirmier@yahoo.fr - 04 66 68 38 43

Collectif Inter Blocs

Rachid DIGOY, président du CIB

cibpresidence@gmail.com - 06 61 50 28 14

Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance

Guylaine BABCHIA, présidente du CEEPAME

president@ceepame.com - 06 80 32 17 50

Convergence Infirmière

Ghislaine SICRE, présidente de Convergence Infirmière

contact@convergenceinfirmiere.com - 06 15 31 54 28

Coordination Nationale Infirmière

Céline LAVILLE, Présidente de la CNI
presidencenationalecni@gmail.com – 06 64 41 78 65

Fédération Nationale des Infirmiers

Daniel GUILLERM, Président FNI
daniel.guillerm@fni.fr – 06 08 84 50 27

Groupement des Infirmiers de Santé au Travail

Nadine RAUCH, Présidente du GIT
presidente.git@gmail.com - 06 82 89 80 07

IPAssociation Centre Val-de-Loire

Barbara GOMBERT, présidente de l'IPAssociation
ipassociation.cvl@gmail.com - 06 67 84 62 35

Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux

Antoinette TRANCHIDA, présidente de l'ONSIL
presidence@onsil.fr - 06 07 08 01 19

Réseau des Infirmiers Enseignants En Santé au Travail

Véronique BACLE, présidente du RIEEST
veronique.bacle@wanadoo.fr – 06 85 03 27 99

Réseau des infirmiers du diabète, ETP, Cliniciens, Consultants

Jacques HORTE, Président du RIDECE
ridecefrance@gmail.com - 06 29 73 89 24

Société Française de Recherche des Infirmiers en Pratique Avancée

Sébastien CHAPDANIEL, président de la SOFRIPA
president.sofripa@gmail.com - 06 50 36 45 55

Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

Saphia GUERESCHI, secrétaire générale du SNICS
snics-fsu@snics.org - 06 87 89 13 34

Syndicat National des Infirmiers et infirmières Educateurs en Santé

Anne MORAND, déchargée au secrétariat général du SNIES
snies@unsa-education.org - 06 20 33 64 10

Syndicat National des infirmières et infirmiers Libéraux

Catherine KIRNIDIS, Présidente du Sniil
Catherine.kirnidis@sniil.fr – 06 70 79 56 96

Syndicat National des Professionnels Infirmiers

Virginie SCHLIER, présidente du SNPI
SNPIcfecgc@yahoo.fr - 06 16 28 88 28

Union Nationale des Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux

Sylvie CIRON, membre de CA de l'UNIDEL
contact.unidel@gmail.com - 06 08 77 38 93

Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée

Tatiana HENRIOT, présidente de l'UNIPA
president@unipa.fr - 06 14 49 72 44